



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

DCAF Le Centre pour la
gouvernance du secteur
de la sécurité, Genève
20^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et Centrale : Un projet du DFAE Suisse, du DCAF et du CHEDS (Novembre 2019 - Avril 2021)

Revue et analyse systématique des cadres conceptuels, politiques, législatifs et opérationnels favorisant l'engagement des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV)

CONTEXTE

Depuis près de vingt ans, l'extrémisme violent s'est installé en Afrique de l'Ouest, dans le Bassin du Lac Tchad et en Afrique centrale. Les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest jouxtant le Golfe de Guinée sont aujourd'hui touchés par une menace croissante.

La réponse à cette situation a évolué ces dernières années. Aux réactions purement militaires et sécuritaires, qui restent largement prioritaires dans la politique des Etats africains, se sont peu à peu ajoutées des approches plus globales intégrant les acteurs politiques et civils à l'action des FDS. Une prise de conscience importante se fait jour vis-à-vis des causes profondes de l'extrémisme violent, documentées par les milieux de la recherche et par la réalité vécue des populations, et de la nécessité de travailler à éliminer ces causes.

La DFAE Suisse, le DCAF et le CHEDS du Sénégal estiment important d'avoir une meilleure compréhension de la façon dont la violence extrême ébranle le vécu des FDS, de clarifier comment les FDS elles-mêmes peuvent s'engager dans une démarche de Prévention de l'Extrémisme Violent (PEV), de renforcer la volonté et les capacités des FDS pour un tel engagement et de favoriser le suivi des cadres d'engagement des FDS pour la PEV.

BATIR SUR L'EXPERIENCE DES CONVERSATIONS REGIONALES POUR LA PREVENTION DE L'EXTREMISME VIOLENT DANS LA REGION

Dès 2016, l'initiative des Conversations régionales pour la PEV a identifié le rôle important dévolu aux FDS dans cette démarche de prévention. Ce constat amena le programme « Prévention de l'extrémisme violent » (PEV) de la Division Sécurité humaine du Département Fédéral des Affaires Etrangères Suisse (DSH/DFAE) à développer un partenariat avec le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS) du Sénégal.

Une série de séminaires régionaux sur la PEV, impliquant majoritairement des représentants des FDS et animée par le CHEDS et le DFAE, s'est tenue ces 3 dernières années. Ces rencontres de haut niveau ont abouti à une meilleure visibilité de la thématique au sein des FDS d'Afrique de l'Ouest et Centrale et à une mobilisation effective des représentants des Etats qui ont participé à ces rendez-vous annuels.

Le présent projet s'appuie sur ce processus et entend apporter une base de connaissances plus systématique sur laquelle poursuivre ce dialogue permanent. Un aspect unique et innovant de ce projet est le partenariat tripartite entre le DFAE suisse, le CHEDS et le DCAF comme moyen d'élargir et de consolider cet effort.

Ce dernier portera spécifiquement sur la revue et l'analyse systématiques des cadres conceptuels, politiques, législatifs, doctrinaux favorisant l'engagement des FDS pour la prévention de l'EV dans neuf pays en Afrique de l'Ouest et Centrale : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Niger, la République Centrafricaine, le Sénégal et le Togo.

Grâce à un processus consultatif et inclusif, ce projet vise à mieux saisir dans quelles mesures cette approche de prévention est une réalité dans les mandats et les actions des FDS et à identifier les lacunes politiques, opérationnelles et de capacités existantes pour que les FDS assument ce rôle. Il permet de développer des stratégies politiques de prévention ciblées et une compréhension globale du phénomène, à travers l'analyse comparative des approches et des expériences.

RESULTATS ATTENDUS

Le but du présent projet est de procéder à un inventaire et un examen des cadres conceptuels, politiques, législatifs et opérationnels favorisant l'engagement des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) d'Afrique de l'Ouest et centrale pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV). Ce travail sera mené par une équipe de consultants de la région, qui travailleront aux côtés des experts du DCAF, du DFAE et du CHEDS.

Les objectifs et les résultats attendus sont les suivants :

- Apporter une base systématique de connaissances sur les cadres conceptuels, politiques, législatifs et opérationnels relatifs aux FDS qui existent dans la sous-région (à titre illustratif et non exhaustif) ;
- Exercer un regard analytique sur leur portée effective ou potentielle en lien avec un engagement des FDS pour la PEV ;
- Identifier des besoins (lacunes) en matière de cadres existants, de structures, d'opérations ou de formations ;
- Tirer des leçons d'ordre spécifique aux pays considérés (à titre d'exemple) mais aussi d'ordre plus général, faire l'inventaire des besoins, obstacles ou pratiques utiles que révèlent les politiques ou textes encadrant l'engagement des FDS pour la PEV ;
- Aider à identifier les pistes prospectives de développement de l'engagement des FDS pour la PEV ;
- Jeter les bases techniques d'un futur atelier de Conversations Régionales organisé par le CHEDS et la DFAE (élaboration de matériels, coordination de sessions, panel d'experts du DCAF et autres experts associés) ;
- Organiser trois tables rondes dans la région pour présenter et réfléchir sur les leçons et besoins pratiques des pays ciblés ;
- Conceptualiser la façon dont (i) l'évolution de certains cadres conceptuels, politiques, législatifs et opérationnels relatifs aux DSF et à la PVE peut être suivie, (ii) les progrès réalisés à travers l'étude et les conversations régionales peuvent être documentés et (iii) le dialogue autour des recommandations politiques et opérationnelles peut être élargi.

MISE EN OEUVRE DU PROJET - Novembre 2019 à Avril 2021

Le projet prévoit une série d'étude de cas dans les neuf pays ciblés. En plus du recueil des documents, il s'agira dans le cadre de courtes missions de terrain et des entretiens directs qui auront lieu à cette occasion avec les interlocuteurs clés, de :

- Analyser le contenu de ces documents, à la lumière de l'intégration effective ou potentielle d'un engagement des FDS pour la PEV ;
- Identifier la mesure dans laquelle les cursus de formations au sein des FDS intègrent la PEV et les besoins éventuels ;
- Evaluer la réalité de l'engagement des FDS par rapport aux textes recensés et mettre en exergue les difficultés connues, les perceptions différentes selon les corps habillés, les avantages et les inconvénients que ces textes imposent aux FDS ;
- Identifier les expériences positives et les initiatives réussies d'intégration de cet ensemble de cadrages légaux et politiques relatifs à la PEV dans l'activité des FDS, ainsi que les marges de manœuvre dont celles-ci disposent dans la réalité, conceptuellement et dans l'action ;
- Susciter un dialogue autour des meilleures pratiques et leçons des pays ciblés en relation avec la PVE et l'engagement des FDS.

Une analyse comparative sera ensuite conduite afin de stimuler les travaux du/ des futur/s atelier/s du CHEDS et DSH/DFAE.

